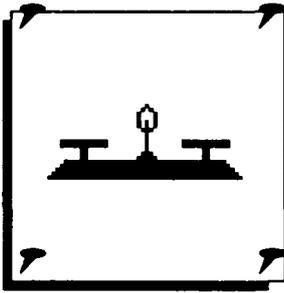


LES TRANSPORTS : DES MÉTIERS ET DES HOMMES

Florent FAVRE



Le recensement de mars 1990 nous offre une photographie des métiers des transports.

Ainsi, 938 000 personnes travaillaient en 1990 dans les transports. Les métiers des transports sont techniques, ouvriers qualifiés, artisans ou cadres techniques. Par là même, ils sont assez peu féminisés, même si la part des femmes progresse.

Le secteur emploie relativement peu de diplômés de l'enseignement supérieur.

Les transports aériens et maritimes sont les secteurs les plus qualifiés, tandis que les transports terrestres et fluviaux le sont moins. Les secteurs les plus tertiarisés se situent entre ces deux extrêmes.

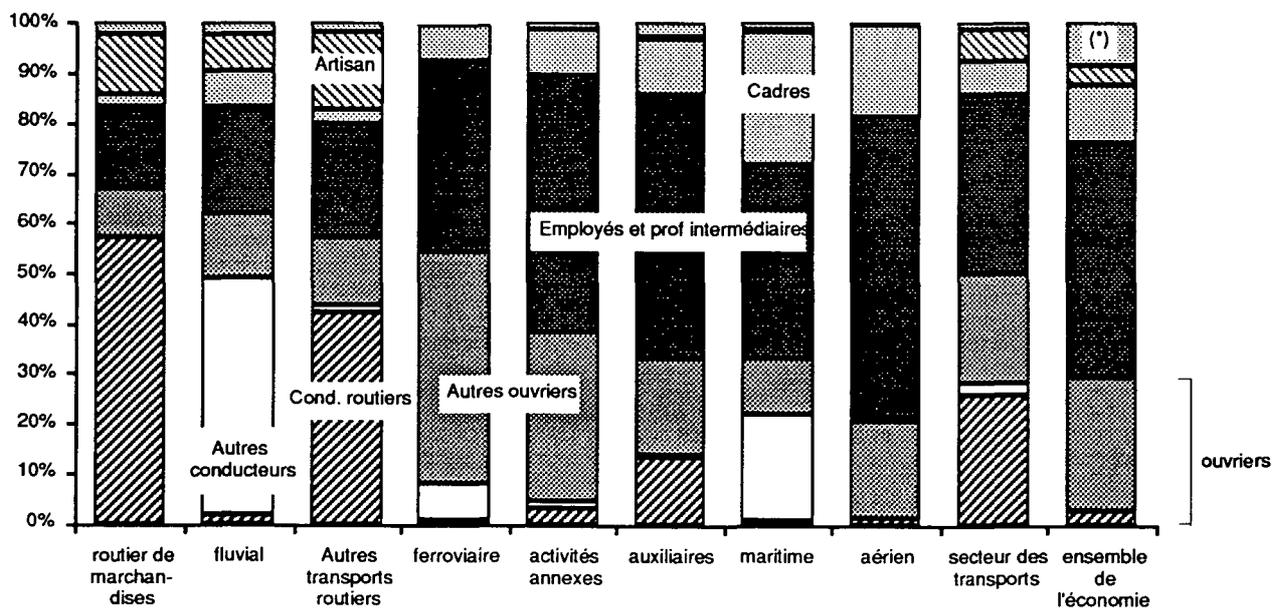
Les transports emploient 27% d'ouvriers.

L'emploi dans le secteur des transports

Par catégories socioprofessionnelles, les transports comptent nettement plus d'ouvriers que la moyenne nationale, 53,5% contre 29,4% (graphique ci-dessous). La catégorie ouvrière la plus représentée est celle des chauffeurs salariés, plus de la moitié des ouvriers, soit 27,6% des salariés. Ces chauffeurs travaillent pour l'essentiel dans les secteurs du transport routier de marchandises. Ils représentent plus de 58% des effectifs du transport routier de marchandises, 44% dans les autres transports routiers (transports de voyageurs, déménagement, taxis, ...) et environ 15% des effectifs dans les activités auxiliaires.

Parts des différents métiers dans le secteur des transports

en pourcentage des effectifs totaux



COMPTES

Parmi les autres ouvriers figurent les conducteurs d'engins de transport guidés (trains, métros, ..) et les matelots de la marine marchande et de la navigation fluviale. Ils sont regroupés dans la catégorie autres conducteurs. Ils sont très présents dans le maritime (les capitaines font partie des cadres) et le fluvial, et dans une moindre mesure dans le ferroviaire et les autres transports terrestres. Les autres ouvriers travaillent essentiellement dans le transport ferroviaire (essentiellement des ouvriers qualifiés dans la mécanique, les métiers du BTP et des services d'exploitation) et dans les activités annexes.

Du fait pour partie de l'importance des effectifs de conducteurs (routiers ou autres), les ouvriers des secteurs du transport sont plus qualifiés que dans l'ensemble de l'économie (17% d'ouvriers non qualifiés dans les transports contre 43% en moyenne dans l'ensemble de l'économie). L'importance des ouvriers non qualifiés dans l'ensemble des ouvriers est la plus élevée dans les transports aériens et pour les activités annexes et auxiliaires (environ 35%) et, dans une moindre mesure dans le transport ferroviaire (25%).

Une forte représentation des artisans dans le transport routier

Les artisans sont proportionnellement plus nombreux dans les transports que dans le reste de l'économie, 6,7% contre 3,7%. Présents dans les trois secteurs où le poids des conducteurs est le plus fort, ils représentent 16% des effectifs dans les autres transports routiers (essentiellement des artisans taxis), 12% dans les transports terrestres de marchandises et 7,6% dans la navigation intérieure. Dans tous les autres secteurs des transports leur part est inférieure à 1%. Les activités du transport routier dans lesquelles les artisans se sont engagés sont très proches des tâches de chauffeur, le passage d'un statut à l'autre étant assez facile vue la faible concentration de ces secteurs et les caractéristiques de ces activités (indépendance des chauffeurs, facilité d'entrée dans le secteur, ...).

Les cadres constituent 7,3% des effectifs des transports contre 11,7% dans l'ensemble de l'économie. Le poids des cadres est supérieur à celui de l'ensemble de l'économie dans le transport maritime (officiers de la marine marchande), les transports aériens (personnel navigant technique) et chez les auxiliaires (cadres des transports et de la logistique). La présence des cadres est particulièrement faible dans les transports routiers (environ 3%). Néanmoins, l'essentiel des cadres du transport sont soit des cadres administratifs et commerciaux, soit des cadres techniques (1). Dans ce dernier cas, seuls les transports routiers ont un taux d'encadrement plus faible que la moyenne nationale. Ainsi, les cadres techniques sont proportionnellement plus nombreux dans les transports que dans le reste de l'économie.

La part des employés et professions intermédiaires est de 46% dans les transports contre 47% dans l'ensemble de l'économie. La part de ces professions est très importante dans le transport aérien où les aspects commerciaux sont importants (61% des effectifs). Le transport ferroviaire réclame aussi du personnel commercial (38%). Ces métiers rassemblent aussi plus de 50% des effectifs des activités annexes et auxiliaires. C'est dans le transport routier de marchandises où les tâches de production s'affirment fortement que ces métiers sont le moins bien représentés (16,5%).

(1) Les autres catégories de cadres sont quasiment absentes du secteur des transports puisqu'elles ne représentent que 0,3% des effectifs des transports contre 7% pour les deux catégories de cadres retenues. Il s'agit des professions libérales, des cadres de la fonction publique, des professeurs et professions scientifiques et des professions de l'information, des arts et des spectacles.

COMPTES

Des transporteurs faiblement diplômés

Structure par diplôme des effectifs des transports en 1990

en pourcentage

	aucun dip. déclaré	CEP	BEPC	CAP	BEP	Bac	Bac +2	Bac sup.
s68 transport ferroviaire	14,5	15,8	14,3	29,3	8,5	11,5	3,8	2,1
s691 tr. routier de march.	26,1	21,0	7,1	28,8	7,0	7,1	2,0	0,8
s692 autres tr. terrestres	20,8	22,2	8,2	28,3	6,7	8,6	3,3	1,8
s70 transport fluvial	36,5	18,7	3,6	19,7	4,3	11,8	2,8	2,7
s71 transport maritime	14,0	9,6	7,7	20,8	7,5	17,9	7,8	14,7
s72 transport aérien	10,2	6,6	8,3	13,5	5,3	30,0	14,6	11,6
s73 act. annexes	18,7	15,6	8,8	24,1	8,0	14,3	5,9	4,6
s74 auxiliaires	18,3	14,2	9,6	18,5	8,8	16,5	9,6	4,5
total transport	19,5	17,6	9,6	25,9	7,5	12,0	5,0	3,1
total "économie"	19,3	14,4	8,0	20,6	7,5	13,7	8,3	8,1

Source : Insee

Avec une forte présence d'ouvriers qualifiés et un faible poids des cadres, les secteurs du transport ne comptent que relativement peu de diplômés de l'enseignement supérieur (tableau ci dessus). Par contre, le pourcentage de non diplômés n'est pas différent de celui de l'ensemble de l'économie du fait de l'importance des personnes ayant obtenu un diplôme de type BEPC, CAP ou BEP.

D'un sous secteur des transports à l'autre, le poids des différents diplômes est variable. Les diplômés de l'enseignement supérieur sont très présents dans l'aérien et le maritime où leur part est supérieure à celle de la moyenne nationale. A l'opposé, les secteurs des transports où le poids des ouvriers et des artisans est le plus fort (transports routiers, ferroviaire et fluvial) comptent peu de diplômés de l'enseignement supérieur.

Une féminisation des transports en cours...

Le secteur des transports n'emploie que 18,7% de femmes contre 42,4% dans l'ensemble de l'économie. C'est cependant l'inverse pour les jeunes femmes de 20 à 34 ans. Elles représentent alors 34% des effectifs, cette part reculant avec l'âge. Ce phénomène, peu marqué dans l'ensemble de l'économie, traduit une féminisation récente du secteur des transports (la part des femmes était de 16% en 1982 dans les transports et de 39,4% dans l'ensemble de l'économie.)

...malgré une structure des métiers peu favorable

La féminisation du secteur des transports est handicapé par le poids qu'occupent les métiers ouvriers et l'artisanat (près de 60% des effectifs des transports). Hormis ces deux catégories socio-professionnelles, la féminisation des métiers semble se faire, tant dans l'encadrement où les femmes ne représentent que 16% des effectifs (31% dans l'ensemble de l'économie) que dans les postes d'employés où elles sont le mieux représentées (62% dans les transports contre 76% dans l'ensemble de l'économie). Néanmoins pour chaque grande catégorie de métier, la présence des femmes est moins marquée que dans l'ensemble de l'économie.

Globalement, les femmes sont proportionnellement les plus présentes dans les secteurs aériens et auxiliaires, deux des trois secteurs des transports où la part des ouvriers et artisans est la plus faible. La part des femmes est d'environ 12% dans les transports ferroviaire et routier de marchandises et de 15% dans les autres transports terrestres, trois des quatre secteurs des transports où la part des ouvriers est la plus forte.

Croissance des emplois de chauffeurs

Les métiers des transports dans l'ensemble de l'économie

Depuis 1982, le nombre total de chauffeurs routiers a progressé de 6,2% quelque soit leur secteur d'appartenance (transport ou reste de l'économie), alors que le nombre d'ouvriers baissait de 6,6%. La hausse est particulièrement nette pour les conducteurs routiers (de poids lourds) et pour les conducteurs de véhicules de transports publics (+7,7% et +10,7%). Par contre, le nombre de conducteurs livreurs, coursiers,.. a stagné (+0,5%). Les effectifs des autres personnels roulants ont reculé de plus de 30%. Ce recul est particulièrement net pour les navigants des secteurs fluviaux et maritimes. Il reste sensible, quoique moins prononcé, pour les conducteurs d'engins de transport guidés, -20%. Au sein des autres catégories ouvrières des transports, les effectifs sont en recul sauf pour les manutentionnaires et ouvriers du tri et de l'emballage où la progression est assez nette (plus de 20%).

Parmi la catégorie "employés", qui progresse globalement de 7,3%, on note un fort développement des métiers d'hôtesse d'accompagnement du transport et du tourisme, +70%, une stagnation des agents administratifs des transports de marchandises et un recul parmi les contrôleurs des transports (-35%).

Le développement rapide des postes de cadres, +30% pour les cadres administratifs et commerciaux et +57% pour les ingénieurs et cadres techniques, a favorisé la croissance des métiers d'encadrement du transport. Le mouvement est particulièrement vif pour les cadres d'entretien des travaux neufs, multiplication par trois, et pour le personnel navigant technique de l'aviation civile, +30%.

Forte progression dans l'encadrement, surtout technique.

Si le nombre total d'artisans a baissé de 8,2%, ceux du secteur des transports et ceux des métiers des transports ont progressé. La hausse est de 7% pour les artisans taxis, et de 24% pour les transporteurs routiers indépendants. Par contre, un tiers des effectifs de la battellerie indépendante a disparu entre 1982 et 1990.

Techniques et pénibles, les métiers des transports attirent encore moins les femmes

Les chauffeurs routiers étaient au nombre de 559 500 en 1990, dont 259 000 dans le secteur des transports. Ces chauffeurs sont des hommes pour l'essentiel (il y a environ 16000 femmes chauffeurs), la part des femmes passant de 1,8% à 2,9% entre 1982 et 1990. La part des femmes progresse pour tous les métiers de chauffeur mais reste négligeable dans le transport routier, 0,4%. Les conducteurs d'engins de transport guidés (trains, ..) sont environ 19000, la plupart d'entre eux travaillant dans le secteur des transports. Là aussi la part des femmes est très faible, 1,1%. Partant de bas, les métiers ouvriers des transports tendent à légèrement se féminiser alors que dans le même temps la part des femmes parmi les ouvriers reculait légèrement.

Parmi les autres métiers techniques, la part des femmes dans l'encadrement (ingénieurs et cadres techniques d'entreprises) est passée de 5,9% à 11,1%. Au sein des métiers du transport, la percée des femmes dans les cadres des transports et de la logistique est sensible, leur part passe de 7,3% à 12,7%.

Ainsi se confirme la lente féminisation des transports, métiers techniques et ouvriers pour l'essentiel (à 64%).